



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 883–2016

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 512 ET LE PLAN DE ZONAGE

Considérant qu’ il y a lieu de modifier le règlement de zonage afin d’agrandir la zone commerciale CO-1 sur le chemin Ridge, à même une partie de la zone HA-1;

Considérant qu’ il y a également lieu de modifier le règlement de zonage afin de créer la zone HD-3 (zone d’habitation de forte densité), à même une partie de la zone HA-1, soit les lots vacants du secteur de cette zone;

Considérant que qu’il y a également lieu de regrouper la zone HA-2 à la zone HA-1;

Considérant que des modifications doivent être faites au plan de zonage de l’annexe «A» du règlement de zonage 512;

Considérant qu’ un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Rémi Robidoux lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 avril 2016;

Par conséquent,

16-04-14-4070 **Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l’unanimité :**

QUE le Conseil municipal adopte le premier projet de règlement portant numéro 883-2016, statue et décrète par ce règlement ce qui suit:

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

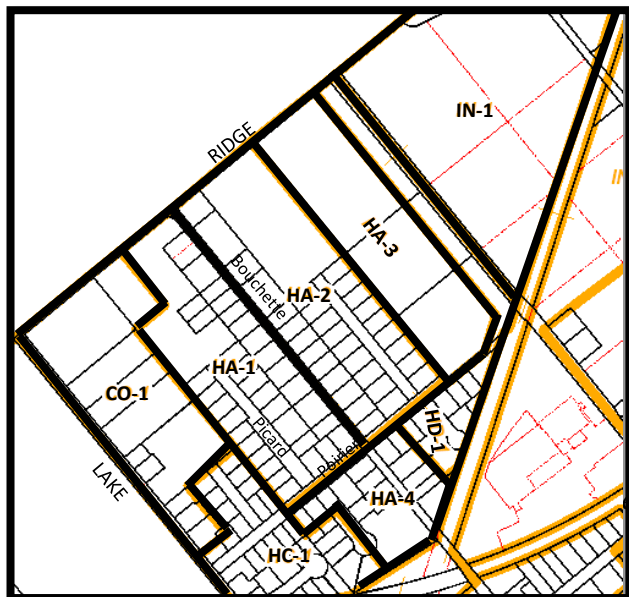
Le plan de zonage de l’annexe «A» du règlement de zonage 512 est modifié afin d’agrandir la zone CO-1, et ce, à même une partie de la zone HA-1 sur le chemin Ridge.

Le plan de zonage de l’annexe «A» du règlement de zonage 512 est, également, modifié afin de créer une nouvelle zone d’habitation de forte densité (HD-3), à même une partie de la zone HA-1, soit les lots vacants du secteur de la rue Picard de cette zone.

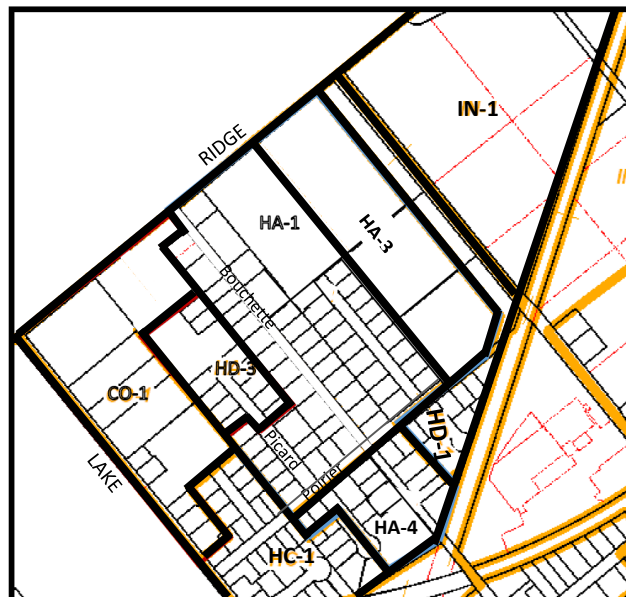
Il y a également lieu de regrouper la zone HA-2 à la zone HA-1;

(Article susceptible d’approbation référendaire)

PLAN EN VIGUEUR



PLAN MODIFIÉ



ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

André Brunette, maire

Denyse Jeanneau, Greffière

Avis de motion:

14 avril 2016

Adoption du projet de règlement:

14 avril 2016

Numéro d'adoption du projet de règlement

16-04-14-4070

Assemblée publique de consultation :

Adoption du 2^e projet de règlement :

Numéro d'adoption du 2^e projet de règlement

Avis public (article 132 de la LAU)

Adoption du règlement

Numéro d'adoption du règlement

Certificat de conformité par la MRC

Entrée en vigueur du règlement:

Avis public de l'entrée en vigueur du règlement